

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	13
Absents	4
Pouvoirs	2
Votants	15
Pour	15
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
25 mars 2025

Date d'affichage :
25 mars 2025

Délibération D2025_024
Réalisation d'un contrat
de prêt d'un montant de
1,3 M€ auprès de la
Caisse des Dépôts pour le
financement de
l'extension du restaurant,
de la garderie scolaire et
de la création de 2 salles
de classe

(1/2)

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 31 mars 2025 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. **AGUETTAZ** Robert, M. **ANDREYS** Stéphane, Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **CARRON** Bernard, M. **CHEVALLIER** Christophe, Mme **GINET** Jane, M. **GRECARD** Michel, Mme **LAPLANCHE** Delphine, Mme **MARTINEZ** Nathalie, Mme **MERLIER** Séverine, Mme **MONANGE** Myriam, Mme **SCAPOLAN** Martine, Mme **THUILLIER** Marlène.

Pouvoir(s) : M. **BELLOT** donne pouvoir à Mme **MONANGE**
M. **ROBERT** donne pouvoir à M. **CHEVALLIER**

Absent(s) : Christian **PLUCHE**, Marianne **SPIRITO**

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane **ANDREYS** a été désigné secrétaire de séance.

.....

Monsieur Christophe **CHEVALLIER**, adjoint au maire délégué aux finances, rappelle que pour les besoins de financement des travaux d'extension du restaurant et de la garderie scolaire ainsi que la création de deux salles de classe, il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 1.300.000,00 €.

Après avoir pris connaissance des caractéristiques des offres de prêts proposées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse des dépôts un contrat de prêt composé d'une ligne de prêt d'un montant de 1.300.000 € (dossier n°U149033) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :
 - Ligne du Prêt : Prêt Cohésion Sociale,
 - Montant : 1.300.000 euros,
 - Durée de la phase de préfinancement : 3 à 60 mois (PSPL),
 - Durée d'amortissement du prêt : 25 ans,
 - Périodicité des échéances : trimestrielle,
 - Index : livret A,
 - Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40 % (taux de marge),
 - Amortissement : prioritaire,
 - Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation,
 - Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant

Délibération D2025_024
Réalisation d'un contrat
de prêt d'un montant de
1,3 M€ auprès de la
Caisse des Dépôts pour le
financement de
l'extension du restaurant,
de la garderie scolaire et
de la création de 2 salles
de classe

(2/2)

Le secrétaire de
séance,

M. ANDREYS

Le Maire

Robert AGUETTAZ

du capital restant
indemnité actuarielle,

- Typologie Gissler : 1A ,
- Commission d'instruction : 0.06 % du montant du prêt

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la (ou les) demande(s) de réalisation de fonds.